Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

Circonscription de Gex

INSPECTION DE GEX

Gex, le 06/02/2025

Affaire suivie par: Leo Berard

Tél: 04 50 40 76 60

Mél: cpce.0011371k@ac-lyon.fr

26, rue Charles Harent 01170 GEX

Leo Berard Conseiller pédagogique 1er degré EPS Aux Intervenants bénévoles

Agrément « Intervenants bénévoles extérieurs »

Madame, Monsieur,

Vous allez participer à une session d'agrément pour les intervenants extérieurs.

- La partie théorique (tronc commun nécessaire pour toutes les activités) sera effectuée (3 dates au choix):
 - Lundi 10 mars 2025, 10h00-11h30, Saint Genis-Pouilly

OU

Mardi 11 mars 2025, 14h00-15h30, Ferney Voltaire

ΟU

Mardi 11 mars 2025, 18h00-19h30, Prévessins-Moëns (lieu à confirmer) \triangleright

οu

Jeudi 13 mars 2025, 9h45-11h30, Vouvray

οu

Lundi 17 mars 2025, 13h30-15h30, Gex (30 places max)

Rappel: Les personnes ayant déjà suivi une session théorique ne s'inscriront que pour une partie pratique.

- Pour les parties pratiques (s'inscrire, au choix, à une seule partie pratique par activité)
 - **Natation**
 - Lundi 10 mars 2025, 9h00-10h00, Saint Genis-Pouilly
 - Mardi 11 mars 2025, 16h00-17h00, Ferney Voltaire
 - Jeudi 13 mars 2025, 8h45-9h15, Bellegarde
 - o Lundi 17 mars 2025, 16h00-17h00, Gex
 - Lundi 17 mars 2025, 17h00-18h00, Gex

26, rue Charles Harent 01170 GEX Tél: 04 50 40 76 60

Circonscription de Gex

- Escalade
 - o Jeudi 13 mars 2025, 13h30-15h30, Bellegarde
- Vélo
 - o Mardi 8 avril 2025, 9h00-11h00, Vouvray
 - o Jeudi 10 avril 2025, 9h00-11h00, Thoiry
- Kayak
 - o Mardi 6 mai 2025, 9h00-11h00, Divonne-lès-Bains
 - o Mardi 6 mai 2025, 14h00-16h00, Divonne-lès-Bains
 - o Mardi 13 mai 2025, 14h00-16h00, Seyssel

La date limite pour vous inscrire est :

• 3 jours avant la date à laquelle vous vous inscrivez.

Vous voudrez bien vous inscrire en ligne à l'adresse suivante :

https://framaforms.org/sessions-dagrements-20242025-circonscription-de-gex-1724953847



Merci de bien remplir tous les champs (en sélectionnant éventuellement "j'ai déjà participé" ou "je ne participe pas"), et de fournir une adresse électronique valide.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires par courriel (matériel, déroulement, niveau attendu, ...) au moins deux jours avant la session d'agrément. Si vous n'avez rien reçu à cette date, veuillez regarder dans vos spams ou vos courriers indésirables. N'hésitez pas à me contacter en cas de problème ou de difficulté: cpce.0011371k@ac-lyon.fr.

Pour des raisons de sécurité, de matériel, d'espace et d'encadrement, les personnes non inscrites ou inscrites après l'avant-veille de la session ne pourront être accueillies.

Depuis le 12/10/2017, l'honorabilité de chaque intervenant en EPS doit être vérifiée annuellement par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV). Vous voudrez donc bien compléter le document 2.3B « Fiche individuelle » qui vous sera transmis avec les informations de la session et me le retourner pour pouvoir valider l'agrément.

Je reste à votre disposition pour toute aide ou information complémentaire. Cordialement

> Le CP1D-EPS Leo Berard